

2026/058

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Just, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas DEBRAY, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

M. Nicolas DEBRAY, Mme Clarisse LECOQ, M. Cyril BONNO, Mme Sandrine GAUDIN, M. Christophe DETAIN, M. James BERMINGHAM, Mme Sonia DEBROUX, Mme Catherine DUTHU-DEBRAY, Mme Brigitte GARDET, M. Hervé JARNOT, M. Jean-Marie LE GALL, Mme Emma MORIN, M. Rafaël MORTIER

Excusée : Mme Chantal BOURY

Procuration :

Mme Aline HERVÉ a donné procuration à Mme Catherine DUTHU-DEBRAY

Date de convocation : le 15 septembre 2026

Secrétaire de séance : Mme Sonia DEBROUX

Objet :

Conseil de Développement : nomination d'un élu référent

Le Conseil de développement de REDON Agglomération est une instance de démocratie participative qui réunit des habitants, des acteurs associatifs, économiques, culturels et sociaux du territoire afin d'éclairer l'action publique et de contribuer aux réflexions stratégiques de notre agglomération.

Pour renforcer les liens entre les communes et cette instance, il est proposé de désigner un élu référent « Conseil de développement » au sein du conseil municipal.

Cet élu sera le point de contact privilégié entre la commune et le Conseil de développement. Il recevra les informations relatives à ses travaux, pourra participer et relayer les réflexions en cours auprès du conseil municipal et favoriser les échanges lorsque des sujets concerneront directement la commune.

Il est également demandé d'identifier des habitants ou acteurs locaux susceptibles de s'engager.

Après délibération, le conseil municipal désigne, à l'unanimité, Mme Brigitte GARDET, élue référente « Conseil de développement » et charge M. le Maire de mener à bien cette décision.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Nicolas DEBRAY

